

Services de garde d'enfants

On a parlé d'autres caractéristiques du régime en question, et personne ne prétend que la stratégie nationale mise en oeuvre par le biais du projet de loi C-144 est la solution à tous les problèmes. Je le répète, elle fait partie d'un processus progressif. Il s'agit d'une étape vers une solution définitive au problème de la garde d'enfants au Canada.

Penchons-nous sur la nécessité d'offrir des services de garderie. Je pense que c'est ce que le chef de l'opposition et ses collègues oublient. À l'heure actuelle, au Canada, les besoins sont réels. D'aucuns prétendent que les gens devraient être laissés à eux-mêmes, pour ce qui est d'élever leurs enfants. Certains affirment que le fait d'offrir un régime de garde d'enfants encourage les femmes à quitter le foyer familial. Nous comprenons le point de vue de tout le monde, mais je pense qu'en définitive, nous reconnaissons que les femmes sur le marché du travail, les femmes mariées qui ont des enfants et qui travaillent, font partie intégrante de notre société à notre époque. Selon moi, tous les députés et la plupart des gens en sont conscients.

Je pense qu'il importe de remarquer que cela se reflète, en fait, dans les statistiques. Ainsi, 60 p. 100 des femmes qui ont des enfants de moins de cinq ans sont sur le marché du travail à l'heure actuelle. Si nous créons une situation dans laquelle ces femmes ne peuvent demeurer sur le marché du travail et doivent plutôt rester chez elles, afin de s'occuper de leurs enfants, nous allons accroître de façon très marquée le nombre de familles canadiennes vivant en-dessous du seuil de la pauvreté.

Sauf erreur, il y a déjà au Canada 850 000 familles qui vivent en-dessous de ce seuil et on augmenterait le nombre de ces familles de presque un demi-million. Je crois que c'est là un argument en lui-même qui devrait inciter la Chambre des communes et le Parlement à prendre immédiatement des mesures, afin de remédier à la situation et de nous acheminer sur la voie de l'égalité économique et non l'inverse.

D'après mon expérience dans le domaine des services sociaux, j'ai pu constater que, en définitive, il fallait choisir entre payer maintenant ou payer plus tard comme on le dit dans une annonce publicitaire télévisée qui passe à l'heure actuelle. En effet, si on n'apporte pas l'aide nécessaire aux Canadiens, surtout les jeunes, il faudra payer la note plus tard sous la forme d'autres coûts sociaux.

En fin de compte, on finit par payer pour garder certaines personnes en prison. C'est là le pire échec de la société incapable de fournir l'aide sociale voulue à nos citoyens. On refuse de payer certaines sommes au titre de la garde d'enfants et d'autres services et avantages sociaux, mais en définitive, il faut payer le même montant pour garder certaines personnes en prison. C'est pourquoi il faut continuer à examiner nos programmes sociaux, pour juger s'ils permettent bien à toutes les familles canadiennes et à tous les Canadiens d'avancer dans la bonne direction.

Des élections viennent tout juste d'avoir lieu en Nouvelle-Écosse, et nous avons été habitués aux plaintes creuses de l'opposition, des gens qui dénigrent et critiquent le système et le reste. Les néo-démocrates ont alors parlé d'un monde nouveau et ils ont critiqué vertement le monde actuel. Or, que

s'est-il passé? Ils ont obtenu deux sièges, soit un de moins que ce qu'ils ont à l'heure actuelle. Aux élections tenues en Nouvelle-Écosse, trente des 52 candidats ont perdu leur dépôt et le chef du Nouveau parti démocratique, ce parangon de vertu, a été élu par 26 voix; d'ailleurs, ce scrutin fait actuellement l'objet d'un second dépouillement.

Les députés néo-démocrates ne détiennent pas le monopole de la vertu et n'ont pas le droit de prêcher et de dicter aux Canadiens leur ligne de conduite, parce que les Canadiens, et particulièrement les contribuables qui veillent directement aux dépenses du gouvernement, connaissent bien le genre de services que l'on peut se permettre. On les entend actuellement râler. Ils viennent de se réveiller et ils sont inquiets. Les néo-démocrates nationaux proposent la même chose que leurs homologues de la Nouvelle-Écosse, proposition qui a été rejetée. Leur popularité baisse. Deux de leurs candidats élus n'ont obtenu que 36 p. 100 des voix, le minimum requis pour remporter la victoire. Quand on les entend parler et crier, on remercie le ciel du petit nombre de personnes qui les écoutent.

Cela dit, dans le temps qui me reste, je voudrais parler brièvement des dispositions du projet de loi C-144. On nous a dit à maintes reprises que ce projet de loi établissait notre stratégie nationale des services de garde d'enfants. Cette stratégie nationale repose sur le système actuel et sur les 20 années d'expérience qu'ont accumulées ceux qui travaillent pour des établissements comme la garderie St. Joseph de Halifax. Il ne faudrait pas renier le passé et recommencer à zéro simplement à cause des idéologies d'un grand pontife du Nouveau parti démocratique ou de quelques députés de l'arrière-ban du parti libéral. Nous devons bâtir à partir de notre système actuel et raisonnable qui évolue tout le temps.

Que va donc décider le gouvernement du Canada? Nous allons assumer 50 p. 100, et non 35 p. 100 comme auparavant, de tous les aspects des frais des garderies au Canada. Qui pourrait s'opposer à cela? Le gouvernement va dépenser 6,4 milliards sur sept ans et créer 200 000 nouvelles places subventionnées de garderie.

Le chef de l'opposition nous a dit, oh non!, pas question d'adopter cela, car le système actuel créerait 300 000 nouvelles places subventionnées pendant la même période. Si donc le système actuel crée 300 000 nouvelles places, alors nous en aurons 500 000, car le but du gouvernement est de créer 200 000 nouvelles places subventionnées. Nous entendons de nouveau l'opposition: «Non, cela ne se passera pas ainsi. N'adoptez pas le projet de loi, parce que ce n'est pas ce qui arrivera».

Mon conseil aux députés de l'opposition, au nom des habitants du Canada, c'est «adoptons-le. Voyons si cela n'arrivera pas. S'il n'y a pas de nouvelles places subventionnées, alors vous pourrez venir vous plaindre. Vous n'aurez même pas besoin de le faire, car les Canadiens sauront ce qui s'est produit. N'arrêtez pas le progrès et n'empêchez pas cette mesure parce que vous pensez qu'elle conduira à quelque chose de sinistre qui pourrait nuire aux intérêts politiques du Nouveau parti démocratique ou du parti libéral. Laissez-la passer et voyons quelles difficultés en résulteront».

Je sais que les députés de l'opposition savent . . .